

ZÉR DÉCHET

EN CŒUR DU VAR



Bilan positif pour le

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024, LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS EST DEVENU OBLIGATOIRE. ZOOM SUR LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR CŒUR DU VAR.

Les collectivités doivent ainsi offrir aux ménages des solutions de tri pour leurs biodéchets. En Cœur du Var, le choix des élus s'est porté sur le **déploiement massif du compostage**.

La campagne de sensibilisation

> Depuis le 27 novembre, une campagne de sensibilisation sur le tri des biodéchets est en cours sur le territoire : des agents de la société Kroc'can, missionnés par Cœur du Var, viennent à la rencontre des habitants pour leur proposer de composter leurs biodéchets gratuitement. Ainsi, depuis le début de l'opération, ce sont **plus de 4000 foyers qui ont été sensibilisés**, sur les communes de Cabasse, Les Mayons, Gonfaron et Pignans (au 12 mars 2024).

La politique de compostage de Cœur du Var

> Néanmoins, les élus n'ont pas attendu l'échéance du 1^{er} janvier 2024 pour développer le tri à la source des biodéchets. En effet, le

compostage est initié sur notre territoire depuis une dizaine d'années.

Ainsi, depuis 2004, ce sont près de **6 000 composteurs individuels qui ont été distribués**. **50 composteurs partagés ont été installés** (37 sur le domaine public et 13 dans les crèches, écoles maternelles et primaires). Au moins **7 313 foyers** sont équipés d'une solution de tri à la source des biodéchets, soit 30% des foyers de Cœur du Var.

Les composteurs grutables

> En plus des composteurs partagés déjà installés sur l'ensemble du territoire et des **composteurs individuels proposés gratuitement** aux usagers, Cœur du Var met en place des composteurs grutables, en phase expérimentale, du 2 avril au 30 septembre 2024. Ainsi, 10 composteurs grutables ont été installés, sur les communes de Besse-sur-Issole, du Cannet-des-Maures et du Luc-en-Provence. Les usagers pourront déposer tous les biodéchets (même la viande et le poisson), qui seront ensuite traités sur un site de compostage. **Cœur du Var est le 1^{er} territoire à déployer ce dispositif dans la Région** (pour seulement 13 en France).



LETRIACOEUR.FR



ZÉRO DÉCHET EN CŒUR DU VAR N°98 | MAI 2024 | BIMESTRIEL DU PROGRAMME "LE TRI À CŒUR" ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR | DIRECTEUR DE PUBLICATION : YANNICK SIMON | RÉDACTRICE EN CHEF : KATLYNE TRANI MAQUETTE : PÔLE COMMUNICATION | IMPRESSION : IMPRIM'SUD | ISSN 2497-7322 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

36

Zoom sur le budget

VALORISATION DES DÉCHETS

Le Coeur du Var

Table de tri dans les écoles

FONCTIONNEMENT

BUDGET :
12 500 000 €

LES PRINCIPALES RECETTES

La principale recette est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), taxe payée par tout propriétaire d'un bien soumis à la taxe foncière pour gérer ses déchets ménagers.

1. TEOM*	10 016 000 €	
2. Résultats 2023	1 111 000 €	
3. Vente de matériaux et soutien des éco-organismes	956 000 €	
4. Subventions	389 500 €	
5. Redevance des professionnels	93 000 €	
6. Emplois aidés	25 000 €	

LES PRINCIPALES DÉPENSES

1. Collecte des ordures ménagères et des produits recyclables	3 066 000 €	
2. Traitement des ordures ménagères résiduelles (transfert, traitement, TGAP**)	2 054 000 €	
3. Frais généraux (dont intérêts d'emprunts et amortissements)	1 997 000 €	
4. Déchèteries	1 927 000 €	
5. Tri des produits recyclables	1 200 000 €	
6. Virement pour soutenir la capacité d'investissement	1 023 000 €	
7. Prévention et sensibilisation	868 000 €	
6. Collecte des encombrants / Service renfort (livraison bac, nettoyage pied de colonne, etc.)	438 000 €	

INVESTISSEMENT

BUDGET :
5 050 000 €

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

1. Renouvellement de la flotte des véhicules et des colonnes de tri	2 018 000 €	
2. Ressourcerie	1 611 000 €	
3. Aménagement des déchèteries	515 000 €	
4. Gestion des biodéchets	350 000 €	
5. Remboursement de l'emprunt	330 000 €	
6. Achat de terrain	200 000 €	
7. Entretien des bâtiments	24 000 €	

* TEOM = Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
**TGAP = Taxe Générale sur les Activités Polluantes



Le Coeur du Var

ZOOM SUR...



La TEOM

Passage de la TEOM* de 15 à 15,5 %

Cette légère augmentation va permettre de **renforcer les investissements pour les usagers**, notamment la ressourcerie, le réaménagement des déchèteries pour plus de sécurité, la gestion des biodéchets (liée à la nouvelle réglementation), de prévenir l'impact de ces investissements sur le fonctionnement et d'accompagner l'augmentation du coût du traitement des déchets (notamment l'augmentation de la TGAP**).

Les actions de prévention

Chaque année, afin d'accompagner les habitants et les professionnels du territoire dans la réduction de leurs déchets, de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation sont menées :

- › Sensibilisation auprès des habitants
- › Compostage individuel
- › Compostage partagé
- › Défi école
- › Crèche, restaurants et commerces engagés
- › Marché 0 déchet
- › Broyage des déchets verts
- › Réparation et réemploi
- › Écologie industrielle et territoriale
- › Actions incitatives innovantes

Infos + : 04 94 39 44 90 ou
info-dechets@coeurduvar.com



Clap de fin pour l'opération "TOUS AU COMPOST !"

LA QUINZAINE NATIONALE "TOUS AU COMPOST !" S'EST CLÔTURÉE MERCREDI 3 AVRIL DERNIER. RETOUR SUR LES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR CŒUR DU VAR.

Comme chaque année, dans le cadre de l'opération "Tous au compost !", votre Communauté de communes vous a proposé diverses animations sur la thématique du compostage.

Matinée au Hameau de Saint-Pastour à Cabasse, samedi 23 mars de 10h à 12h

Cette matinée, 100% nature, organisée en partenariat avec l'association les Idées O, était consacrée au rôle du vivant dans la décomposition de la matière. Les agents de Cœur du Var étaient également présents pour répondre aux questions sur la pratique du compostage. Une dizaine de personnes a pu être sensibilisée.

Matinée "Compost party", samedi 30 mars de 10h à 12h à l'EcoSite à Gonfaron

Malheureusement, compte-tenu des conditions météorologiques, la matinée Compost party a dû être annulée...

"Broyons du vert !", mercredi 3 avril de 8h30 à 11h30

Durant cette matinée, Cœur du Var proposait aux habitants du territoire de broyer leurs végétaux à la déchèterie de Pignans. Les usagers pouvaient repartir avec du broyat (le broyat permet, dans un composteur, d'éviter l'apparition de nuisibles. Au pied des plantations, en paillage, le broyat permet de lutter contre la sécheresse, limite l'apparition des mauvaises herbes, aide à maintenir l'humidité et améliore la fertilité du sol). Au total, ce sont 4m³ de déchets verts qui ont été broyés, pour une dizaine d'administrés sensibilisés.



COLLECTE DES JOURS FÉRIÉS

► Pour 2024, la collecte sera assurée les jours fériés suivants :

- Lundi 20 mai
- Jeudi 15 août
- Vendredi 1^{er} novembre
- Lundi 11 novembre
- Mercredi 25 décembre.

► Les déchèteries seront fermées ces jours-là.

Infos + : 04 94 39 44 90 ou info-dechets@coeurduvar.com